

La moitié inférieure des hommes

Dans l'effervescence provoquée par les législatives de mai prochain, une fidèle lectrice m'a fait parvenir un article paru lundi dernier dans le quotidien *Al-Misri-al-Youm*. Cet article, signé de Ahmed Essawi, est une critique acerbe des députés "béné-oui-oui" égyptiens. Je suppose que l'idée première de cette initiative était de suggérer certaines similitudes sur lesquelles je ne m'attarderai pas.

Ahmed Essawi débute sa charge par une page d'histoire. Il rapporte, avec les références d'usage, que Amr Ibn al-As, gouverneur de l'Égypte, couvrait une rancœur inextinguible contre Mouawiya. Ce dernier s'était installé durablement au pouvoir, un pouvoir qu'il avait conquis de haute lutte, notamment avec l'aide de son compère Amr. Ce dernier était d'ailleurs persuadé que c'était lui qui avait hissé Mouawiya sur le trône de la première monarchie musulmane. Que ce soit par la ruse, comme celle du Coran brandi au bout d'une lance, ou par la négociation, Ibn al-As avait, en effet, contribué à la victoire de la roulardise sur la naïveté. Mouawiya était très conscient de cette rancœur que Amr parvenait difficilement à dissimuler. Un jour qu'il rendait visite à Mouawiya dans son palais de Damas, en compagnie de notables égyptiens de sa cour, il leur fit cette insistante recommandation : "Gardez-vous, dit-il, d'utiliser des expressions trop flatteuses à l'égard de Mouawiya. Le khalife est un homme modeste. Evitez des termes laudateurs comme Commandeur des croyants. Appelez-le plutôt Abd-Allah (Créature de Dieu (1)), c'est le titre qu'il préfère le mieux." Cependant, lorsque les courtisans furent mis en face de

Mouawiya, ils le saluèrent ainsi : "Que la paix soit sur toi Prophète de Dieu !" Citant le chroniqueur Ibn Kathir (in *Le commencement et la fin*), notre confrère note que Amr Ibn al-As fut pris d'une violente colère contre les notables : "Que Dieu vous maudisse ! Je vous ai recommandé de ne pas utiliser ses titres de khalife, au lieu de cela, vous l'appelez Prophète de Dieu !". C'est ainsi que le zèle des récitants les conduisit toujours à vouloir en faire plus.

Ce qui amène Ahmed Essawi au cœur de son sujet. "La voracité des dirigeants en Égypte, à n'importe quel moment de l'histoire, n'est pas moins nuisible que la rapacité de Amr. L'Égypte ne fabrique pas des dirigeants corrompus ou des tyrans. Ceux qui les fabriquent, ce sont les élites voraces qui croient, au long des siècles, en la prophétie de Mouawiya. Quand certaines d'entre ces élites n'ont pas poussé le zèle jusqu'à le déifier".

"Et comme l'histoire se répète, poursuit Ahmed Essawi, il semble que les députés de la majorité, actuellement logés dans les hôtels en vue du vote de la réforme constitutionnelle, soient le prolongement de ceux qui ont jadis qualifié Mouawiya de prophète. Demain, les députés du peuple braderont le "peuple" au profit du khalife et de ses successeurs. Demain, ils feront le seul travail qu'ils savent faire sous la coupole et ils lèveront la main pour approuver. Demain, ils marchanderont avec nos libertés, notre sécurité et l'avenir de nos enfants. Demain, ils placeront la matraque de la sécurité centrale (police) au-dessus de nos têtes et ils entreront avec les enquêteurs dans nos chambres à coucher. Demain finira l'ère des cris et commencera le temps du silence. Demain, la majorité vendra

l'Égypte contre la garantie de garder un siège et de le regagner dans des élections aux résultats acquis d'avance. Ne vous étonnez pas de les voir lever la main demain. Ces gens-là ont appelé Mouawiya "Prophète de Dieu". Ne diront-ils pas à Fethi Sourour (président du Parlement) : "Approbation" ?

Si ces députés utilisent la moitié supérieure de leur corps pour dire "oui", il faut croire que beaucoup d'entre eux réfléchissent avec la partie inférieure. C'est la conclusion à laquelle aboutit notre confrère Achraf Abdelkader dans une lettre à l'opposante tunisienne Sana Benachour. Il nous apprend ainsi que son "meilleur ennemi", Rashed Ghannouchi, dirige à Londres un "Comité de défense de la polygamie". Or, le dirigeant du mouvement islamiste "Nahdha" est membre du "Comité du 18 Octobre", coalition des partis opposés au président Ben Ali. Sana Benachour est l'une des dirigeantes de l'Association des femmes démocrates. Elle participe au "Comité du 18 Octobre" tout en dénigrant les ambiguïtés de "Nahdha" sur le statut de la femme. Ce n'est pas encore "Sant'Egidio" mais ça pourrait y conduire, avec de telles alliances, semble penser notre ami Achraf Abdelkader. Ce n'est pas par hasard qu'il rappelle à Sana Benachour qu'elle est la fille du Cheikh Mohamed Fadhel Benachour, premier mufti de la Tunisie indépendante. C'est lui qui rédigea les articles du code de la femme tunisienne qui abolit notamment la polygamie. Sana est également la petite-fille de Mohamed Tahar Benachour, disciple et ami de l'imam Mohamed Abdou. Il est l'auteur d'une exégèse du Coran, considérée comme la plus importante ayant

paru à ce jour, signale encore le journaliste égyptien.

Ces précisions apportées, Achraf Abdelkader se demande si Sana Benachour connaît bien les islamistes ou "mouta'aslimine" qui portent mille et un déguisements. Ils savent cacher, dit-il, leurs véritables objectifs sous couvert de la "taqia" (dissimulation). Tout comme ils invoquent un Hadith apocryphe faisant dire au Prophète que "le mensonge par intérêt (ou utile) est permis". En fait, note le journaliste, le comité de Ghannouchi devrait s'appeler "Comité d'incitation à la polygamie". L'opposant islamiste tunisien est au même niveau que le président soudanais Omar Al-Bashir qui dit à ses compatriotes : "Faites comme moi, épousez quatre femmes car le Soudan a besoin d'hommes" (2). Comme s'il ignorait que 70% des Soudanais vivent en dessous du seuil de pauvreté et que le pays est classé parmi les 36 Etats les plus pauvres de la planète.

"Pauvres nation de l'Islam ! Ses dirigeants et ses leaders islamisants ne pensent qu'à leur moitié inférieure et avec leur moitié inférieure, en prônant le mariage avec quatre et plus si possible", conclut Achraf Abdelkader.

J'ai, enfin, gardé précieusement dans mes archives cette réplique aux propos de Kadhafi sur les Berbères, parue dans le magazine *Elaph*. L'auteur, Hocine Kerkouche, fait lui aussi preuve d'originalité. Puisqu'il est admis que les Algériens viennent du "Yémen heureux" (3), dit-il, le terme "Djazair" vient de "Djaz" (tondre) et de "Za,ra" (rugir). Les premiers Arabes arrivés sur cette terre pratiquaient la tonte et le rugissement. Ils s'interpellaient ainsi "Djaz oua Z'ar" (Tonds et rugis !), d'où le nom "Djazair". Quant à la Libye, les premiers



Par Ahmed HALLI
halliahmed@hotmail.com

arrivés virent des étendues vertes qui grossissaient au fur et à mesure qu'ils s'en approchaient. C'était des plantations d'haricots verts. Ils se mirent à crier "Ioubia, Ioubia", qui a donné, beaucoup plus tard, la Libye. On sait maintenant ce qui pousse Kadhafi à tout repeindre en vert.

A. H.

(1) Certains traducteurs affectent le terme "esclave" au lieu de "créature". Etant donné les casseroles que traînent les Arabes à cause de l'esclavage, il ne faut peut-être pas en rajouter.

(2) Il en faut, en effet, pour remplacer les populations massacrées au Darfour par de vrais Arabes purs et durs. C'était aussi le prétexte invoqué par certains de nos libérateurs, en 1962, pour justifier le "remplacement" de leurs "vieilles" épouses.

(3) Ce qui expliquerait le masochisme ambiant. Quitter un pays heureux pour aboutir là où nous sommes, ça ne porte pas d'autre nom.

LES MAURITANIENS ELISENT LEUR PRESIDENT

Retour du pouvoir aux civils

Les Mauritaniens se rendaient hier aux urnes pour élire leur président, clôturant ainsi un processus jusqu'à présent exemplaire et relativement rare en Afrique de passage de pouvoir des militaires aux civils après un coup d'Etat en 2005. Quelque 1,1 million d'électeurs étaient attendus à l'occasion de ce second tour dans les 2.400 bureaux de vote de ce pays en grande partie désertique, deux fois plus grand que la France mais peuplé de seulement 3,1 millions d'habitants.

Selon le ministère de l'Intérieur, aucun incident n'avait été signalé à la mi-journée. Le taux de participation s'élevait autour de 30% à 11h00 (locales et GMT), "plus faible" qu'au premier tour en raison d'une fraîcheur matinale inhabituelle.

"Tout se passe globalement bien. Rien n'a entravé le processus. Il n'y a pas eu d'incident, pas eu de personnes non autorisées dans les bureaux de vote", a confirmé à la presse Marie-Anne Isoler-Béguin, la responsable des 85 observateurs de l'Union européenne déployés dans le pays. Le jour est historique. Depuis l'indépendance en 1960, les présidents sont arrivés au pouvoir par des coups d'Etat et se sont ensuite fait réélire dès le premier tour lors de scrutins entachés de fraudes. Les deux candidats ont des profils similaires : ils font partie de la

même génération, du même milieu social élevé, sont issus de familles maraboutiques, ont été ministres et ont connu la prison et l'exil. D'un côté, Sidi Ould Cheikh Abdallahi, 69 ans. Arrivé en tête au premier tour du 11 mars avec près de 25% des voix, il est soutenu par l'ancienne majorité présidentielle au pouvoir avant le coup d'Etat et se présente comme "le président qui rassure".

Ses adversaires le soupçonnent de recevoir le soutien de membres de la junte, ce qu'il réfute. "Bien sûr que je suis optimiste, je respecterais tout à fait les résultats. Si mon challenger est élu, je le féliciterai de tout cœur et lui souhaiterai plein de succès", a-t-il déclaré à la presse, l'air détendu, après avoir voté dans un bureau de Nouakchott. Face à lui, Ahmed Ould Daddah, 65 ans, opposant irréductible au régime déchu du président Mouawiya Ould Taya (1984-2005), a déjà été candidat malheureux en 1992 et 2003 lors de scrutins dont il a contesté la régularité.

Il prône le "changement" pour "tourner la page du passé". "C'est un grand jour pour le peuple mauritanien. Il fermera, je l'espère, une page douloureuse de son histoire pour en ouvrir une nouvelle, marquée par le renforcement de l'unité nationale", a-t-il déclaré dans une brève déclaration à la presse après avoir

voté. Il n'a pas évoqué des suspicions de fraudes. Samedi soir, sa direction de campagne a fait part de ses inquiétudes concernant la fiabilité du fichier électoral et affirmé, sans en apporter la preuve, que des cartes électorales étaient achetées en vue de fraudes. Dans la nuit de samedi à dimanche, le ministère de l'Intérieur a diffusé un communiqué assurant que le fichier électoral, affiné par trois récents recensements, avait été jugé fiable par les observateurs étrangers.

Le futur président, un civil, succédera au chef de la junte, le colonel Ely Ould Mohamed Vall qui ne s'est pas présenté au scrutin présidentiel, conformément à ses engagements initiaux afin de garantir la neutralité du processus de transition démocratique. Ce dernier a affiché devant la presse hier sa "satisfaction" au vu de "la réussite parfaite de la transition démocratique".

"L'avenir de la Mauritanie sera forcément radieux (...) Une autre Mauritanie est en train de se construire", a-t-il estimé. Les premiers résultats étaient attendus dans la soirée d'hier et les chiffres complets aujourd'hui.

Le futur président mauritanien doit être investi le 19 avril.



11^e Salon International de l'Automobile
**Laissez-vous
surprendre !**